

Procès-verbal de l'**assemblée ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 17 h 14**, au centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Geneviève Héon, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Doreen Assaad, vice-présidente et mairesse de la Ville de Brossard  
Monsieur Marc-Antoine Azouz, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Rolande Balma, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Nathalie Delisle, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Louise Dion, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Nicholas Kaminaris, représentant des usagers du transport en commun  
Monsieur Francis Le Chatelier, conseiller de la Ville de Saint-Lambert  
Monsieur Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville

Sont absentes :

Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté  
Madame Affine Lwalalika, conseillère de la Ville de Longueuil

Sont également présents :

Monsieur Sylvain Gonthier, directeur général par intérim  
Maître Yvan Laberge, secrétaire corporatif adjoint par intérim et conseiller juridique  
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

### **1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-06**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Francis Le Chatelier :

D'ADOPTER l'ordre du jour en retirant le point :

2.6 Octroi de contrat – Services de design et de développement d'un nouveau site Web.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **1.3 Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle des personnes peuvent poser des questions et, durant laquelle, la présidente lit et répond aux questions qui ont été reçues via le site Internet du RTL.

### **1.4 Approbation de procès-verbaux**

#### **1.4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-07**

#### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2023**

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Rolande Balma :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **1.4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-08**

##### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 janvier 2023**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Rolande Balma :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **2. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**

#### **2.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-09**

##### **Aliénation de deux unités de ventilation usagées**

Il est proposé par Francis Le Chatelier, appuyé par Louise Dion :

D'AUTORISER l'aliénation de 2 unités de ventilation usagées acquises par le contrat octroyé à la suite de l'appel d'offres P20-005 - Mise à niveau de la toiture du centre d'exploitation de Saint-Hubert, lequel contrat a été résilié par la suite par la résolution numéro 21-61 adoptée par le conseil d'administration lors de son assemblée ordinaire du 3 juin 2021;

D'AUTORISER une publication dans le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SÉAO) d'un appel d'offres en 2 lots pour l'aliénation de ces 2 unités de ventilation;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, tout document jugé nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-10**

##### **Octroi de contrat – Services professionnels pour le programme d'aide aux employés (PAE)**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Francis Le Chatelier :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres public P23-050 - Services professionnels pour le programme d'aide aux employés (PAE), au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit TELUS HEALTH CANADA LTÉE, aux prix soumis au bordereau des prix, jusqu'à concurrence de 241 433,71 \$ (taxes incluses), pour une période ferme de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2027, conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents d'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. Ce contrat comporte 2 options de prolongation d'un an chacune et le RTL se réserve tous ses droits quant à l'exercice de ces 2 options.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-11**

##### **Octroi de contrat – Services professionnels d'une firme d'ingénierie en automatisation et contrôle**

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Sylvain Joly :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres public P23-051 - Services professionnels d'une firme d'ingénierie en automatisation et contrôle, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit CENTRIS TECHNOLOGIES INC., aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé de 1 287 962,60 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément

à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. Ce contrat d'une durée de 3 ans comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de 2 ans et le RTL se réserve tous ses droits quant à l'exercice de cette option;

D'AUTORISER une provision pour l'ajustement annuel en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) et pour un montant total estimé à 38 764,97 \$ (taxes incluses) pour la durée complète du contrat;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-12

### **Octroi de contrat – Remplacement de l'unité de climatisation VA-4 au centre d'exploitation de Saint-Hubert, garage 2**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Jean Martel :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres P23-053 – Remplacement de l'unité de climatisation VA-4 au centre d'exploitation de Saint-Hubert, garage 2, à NÉVÉ REFRIGÉRATION INC., aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé à 225 580,95 \$ (taxes incluses) pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER une réserve pour contingence, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-13

### **Octroi de contrat – Acquisition d'ordinateurs portables, de stations d'accueil et de postes fixes**

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil (RTL) n'est pas tenu, en vertu de l'article 104 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), de procéder par appel d'offres public lorsqu'*une société peut se procurer tout bien meuble ou tout service auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ou, selon le cas, du ministre de la Cybersécurité et du Numérique ou par leur entremise;*

Il est proposé par Marc-Antoine Azouz, appuyé par Nathalie Dion :

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'ordinateurs portables, de stations d'accueil et de postes fixes, à INSIGHT CANADA INC., pour un montant total estimé à 141 623,46 \$ (taxes et provision incluses), conformément aux prix unitaires soumis et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, tout document jugé nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. **RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**

### 3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-14

#### **Adoption du calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2024**

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Louise Dion :

D'ADOPTER le calendrier ci-dessous des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2024 :

**Calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2024 qui auront lieu à 17 h au siège du RTL situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil**

Le jeudi 1er février 2024 (approuvé en février 2023)  
Le jeudi 14 mars 2024  
Le jeudi 4 avril 2024  
Le jeudi 2 mai 2024  
Le jeudi 6 juin 2024  
Le jeudi 4 juillet 2024  
Le jeudi 5 septembre 2024  
Le jeudi 3 octobre 2024  
Le jeudi 7 novembre 2024  
Le jeudi 12 décembre 2024  
Le jeudi 6 février 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-15**

**Excuse de l'absence d'un membre lors des 2 dernières assemblées du conseil d'administration**

ATTENDU QUE l'article 19 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) prévoit qu'un membre du conseil d'administration cesse de l'être s'il fait défaut d'assister à 2 assemblées consécutives de ce conseil, sauf si son absence est excusée par ce conseil avant la clôture de la troisième assemblée qui suit ces 2 assemblées consécutives;

ATTENDU QUE madame Nancy Decelles n'a pas assisté à deux assemblées consécutives, soit à l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2023 et à l'assemblée extraordinaire du 9 janvier 2024;

ATTENDU QUE le conseil d'administration juge qu'il y a lieu d'excuser l'absence de madame Nancy Decelles lors de ces deux assemblées;

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Rolande Balma :

D'EXCUSER l'absence de madame Nancy Decelles lors de l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2023 et lors de l'assemblée extraordinaire du 9 janvier 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-16**

**Nomination d'un officier délégué et d'un officier délégué substitut au comité d'admission du transport adapté**

CONSIDÉRANT l'entente concernant les services de transport collectif 2024 intervenue entre l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport de Longueuil (RTL);

CONSIDÉRANT QUE, par cette entente, l'ARTM délègue au RTL les pouvoirs et responsabilités relatifs au fonctionnement du comité d'admission au sens de la Politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QUE la nomination des officiers délégués qui siègent sur le comité d'admission demeure sous la responsabilité de l'ARTM;

CONSIDÉRANT QUE toute modification à la composition du comité d'admission doit être recommandée par le RTL et approuvée par le conseil d'administration de l'ARTM ou par toute personne désignée par celui-ci;

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Rolande Balma :

DE RECOMMANDER à l'ARTM d'approuver la nomination de monsieur Sylvain Chassé, directeur transport adapté et taxi collectif par intérim de la Direction du

transport adapté et taxi collectif, sous la Direction principale opérations, à titre d'officier délégué du comité d'admission au transport adapté du RTL pour la période du 2 mars 2024 au 28 février 2025;

DE RECOMMANDER à l'ARTM d'approuver la nomination de monsieur Alejandro Ochoa, superviseur opération de la Direction du transport adapté et taxi collectif, sous la Direction principale opérations, à titre d'officier délégué substitut du comité d'admission au transport adapté du RTL pour la période du 2 juillet 2024 au 30 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-17**

##### **Dépôt – Liste des chèques émis**

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 22 novembre 2023 au 10 janvier 2024, pour le paiement des comptes inscrits, au montant de 22 736 144,60 \$.

#### **4.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-18**

##### **Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – novembre et décembre 2023**

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de novembre et décembre 2023.

### **5. AFFAIRES NOUVELLES**

### **6. CLÔTURE**

#### **6.1 Période d'intervention des membres du conseil**

Mesdames Rolande Balma, Louise Dion et monsieur Nicholas Kaminaris s'adressent à l'audience tour à tour.

#### **6.2 Levée de l'assemblée**

La présidente lève la présente assemblée. Il est 17 h 51.

---

Geneviève Héon  
Présidente

---

Me Yvan Laberge  
Secrétaire corporatif adjoint par intérim